

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 19 (1973)

Heft: 2

Rubrik: Le courrier de nos abonnés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le courrier de nos Abonnés

Croissy, le 9 décembre 1972

Messieurs,

L'année 1972 étant écoulée, je vous envoie 15 F pour le renouvellement de mon abonnement au *MESSAGER SUISSE* pour votre journal pour l'année 1973. Je lis fréquemment que beaucoup de personnes sont en retard sérieux pour le paiement de leur journal. Elles ont vraiment tort, car de ce fait elles amèneront peut-être sa suppression et cela serait vraiment navrant, car, recevoir des nouvelles de notre belle Suisse, est un réel plaisir.

Je suis pourtant âgée et veuve, mais je l'attends toujours avec joie.

Je ne laisserais pas partir cette lettre sans vous dire qu'elle renferme mes plus sincères vœux, avec l'espoir qu'ils seront le prélude d'une nouvelle année pleine de félicité et de prospérité pour le *MESSAGER*.

B. Bauer.

Chère lectrice,
Je publie d'autant plus volontiers votre lettre du fait qu'une abonnée a trouvé révoltants nos appels réitérés de paiement d'abonnement. Hélas, oui, il y a encore beaucoup de mauvais payeurs même dans notre colonie suisse, qui ont ainsi bénéficié souvent d'un envoi gratuit du *MESSAGER SUISSE*, notre organisation d'alors ne nous permettant pas de supprimer automatiquement le service de l'abonnement. Mais, actuellement, la réorganisation de notre fichier due à l'obligation du code postal nous permettra d'être sans pitié envers les mauvais payeurs. Donc...

A bon entendeur, salut! Réd.

L'accueillante ville de Montreux
Ouverte aux hôtes et aux curieux

Ses quais fleuris tant renommés
Vous invitent à vous y promener.
Connaissez-vous ses fameux vins
Les suaves Salvagnin, les pétillants Dorin ?
Ce sont des crus de haute qualité
Et c'est sur place qu'il faut les déguster
Montreux se fera une grande joie
De vous faire apprécier tout cela à la fois.

Les vœux de fin d'année, entrés dans les mœurs, nos habitudes, nous permettent en même temps de rester en contact avec ceux que nous aimons, que nous estimons et que nous aimons ou aimerions avoir près de nous ; ils nous permettent aussi d'avoir une pensée plus approfondie, plus émue, pour ceux qui ne sont plus.

Nos vœux pour vous ? Santé, santé... et encore santé, tout le reste ne comptant pas ou venant tout seul lorsqu'il y a la santé.

Entre (), ma chère épouse va un peu mieux et je suis heureux (le rédacteur).

Que pensez-vous de ce proverbe oriental qui nous concerne tous, que chacun peut décortiquer à sa manière et en tirer les leçons qui le concernent ? « Si tu ne peux pas être une étoile au firmament, sois une lumière dans ta maison. »

Joyeux Noël ! Courage ! Satisfaction et Bonté dans le cœur !

Marynette et Jean ZORN,
27, rue Gambetta,
CH 1815 CLARENS.

Bravo, chers Suisses de l'étranger rentrés au pays. Votre dynamisme est le signe de votre jeunesse même si vous êtes à la retraite. Tous nos vœux et nos félicitations les plus sincères.

Réd.

Le meilleur protagoniste touristique habite Clarens

— J'ai joué le jeu, mais l'espoir de gagner un prix, quel qu'il

soit, était secondaire. Je l'ai fait surtout pour le plaisir, pour voir ce que cela donnerait. Alors, vous pensez, lorsque j'ai appris que j'étais le premier, j'en ai été assis... et ravi !

M. Jean Zorn, de Clarens, vient en effet, d'être consacré meilleur propagandiste touristique de Montreux. Sa récompense : un séjour de huit jours aux îles Canaries, pour deux personnes. L'Office du Tourisme de Montreux avait lancé ce printemps une sorte d'action-propagande touristique. Une circulaire avait été adressée à cet effet aux ménages. Beaucoup y ont participé. Le propagandiste, puisque s'est ainsi qu'on l'appelle, recevait un dossier ou plusieurs, avec toutes les explications nécessaires et deux bons à envoyer aux hôtes de son choix. Ces derniers, en arrivant à Montreux, faisaient apposer un timbre sur leur bon à l'hôtel où ils descendaient, et allaient ensuite à l'Office du Tourisme où on leur remettait un cadeau. Quatre-vingts touristes venant de Suisse et de l'étranger ont ainsi été accueillis à l'Office du Tourisme.

M. Zorn est un grand voyageur. Il connaît particulièrement bien l'Algérie où il a séjourné pendant quinze ans et où il s'est occupé de l'Association des Suisses en Algérie. Il habite Clarens depuis 1964. Il aime tant la région que depuis plusieurs années il écrit des dizaines de cartes vantant la beauté de Montreux et de ses environs aux étrangers qu'il a connus durant ses voyages. Son activité dans le domaine touristique ne date donc pas de ce printemps, et c'est tout naturellement qu'il a poursuivi cette année sa propagande personnelle, mais en y ajoutant le jeu. Le résultat : c'est lui qui, de tous les participants, a totalisé le plus grand nombre de points, soit 137, un point équivalent à une nuitée.

Bravo donc, à M. Zorn ! J. Bz
Réd.